

Commission 1 du SAGE Allan « Ressource quantitative »

Réunion n°2 – 1 octobre 2013

- Retour sur la CLE du 10 juillet
- Retour sur les conclusions de l'étude Détermination des volumes prélevables du sous-bassin de la Savoureuse (sous maîtrise d'ouvrage Agence de l'Eau)
- Déclinaison des enjeux (validés par la CLE) en objectifs
- Hiérarchisation des objectifs
- Questions diverses

Petit point d'organisation :

Deux animatrices SAGE Allan : Claire Crochet-Damais (60% les lun, mar et jeu) et Marie-Laure Berthommé (50% sur le SAGE)

Animatrice référente pour la commission « Ressource quantitative » : Claire Crochet-Damais

Commission
thématique n°1
du
SAGE Allan
01/10/13

- Retour sur la
CLE de juillet
- Retour sur
l'étude EVP
Savoireuse
- Déclinaison des
enjeux en
objectifs
- Hiérarchisation
des objectifs
- Questions
diverses



Retour sur la CLE du 10 juillet

Distribution des plaquettes d'information sur l'avancement (par thématique)

Validation de l'état initial du SAGE et des éléments clés du diagnostic Ressource quantitative (partagés lors de la réunion n°1) :

- Une alimentation en eau potable **vulnérable, critique**
- Une ressource **sollicitée** pour différents usages
- Des aléas climatiques et une **vulnérabilité** forte
- Des volumes de **précipitations** globalement importants ; des **régimes hydrologiques** différents
- Une ressource souterraine peu abondante et mal connue
- Un constat de **fuites** importantes sur les réseaux de distribution

Validation des enjeux proposés durant les 1ères réunions des commissions

Enjeux transversaux

- > CONCILIATION des différents usages de l'eau (eau potable, usages industriels, agricoles, récréatifs, éco systémiques)
- > COHÉRENCE entre aménagement du territoire et protection des milieux aquatiques et ressources en eau
- > GESTION CONCERTÉE de l'eau et appropriation du SAGE par les acteurs locaux
- > ACCULTURATION et SENSIBILISATION des acteurs et de la population aux problématiques liées à la gestion l'eau



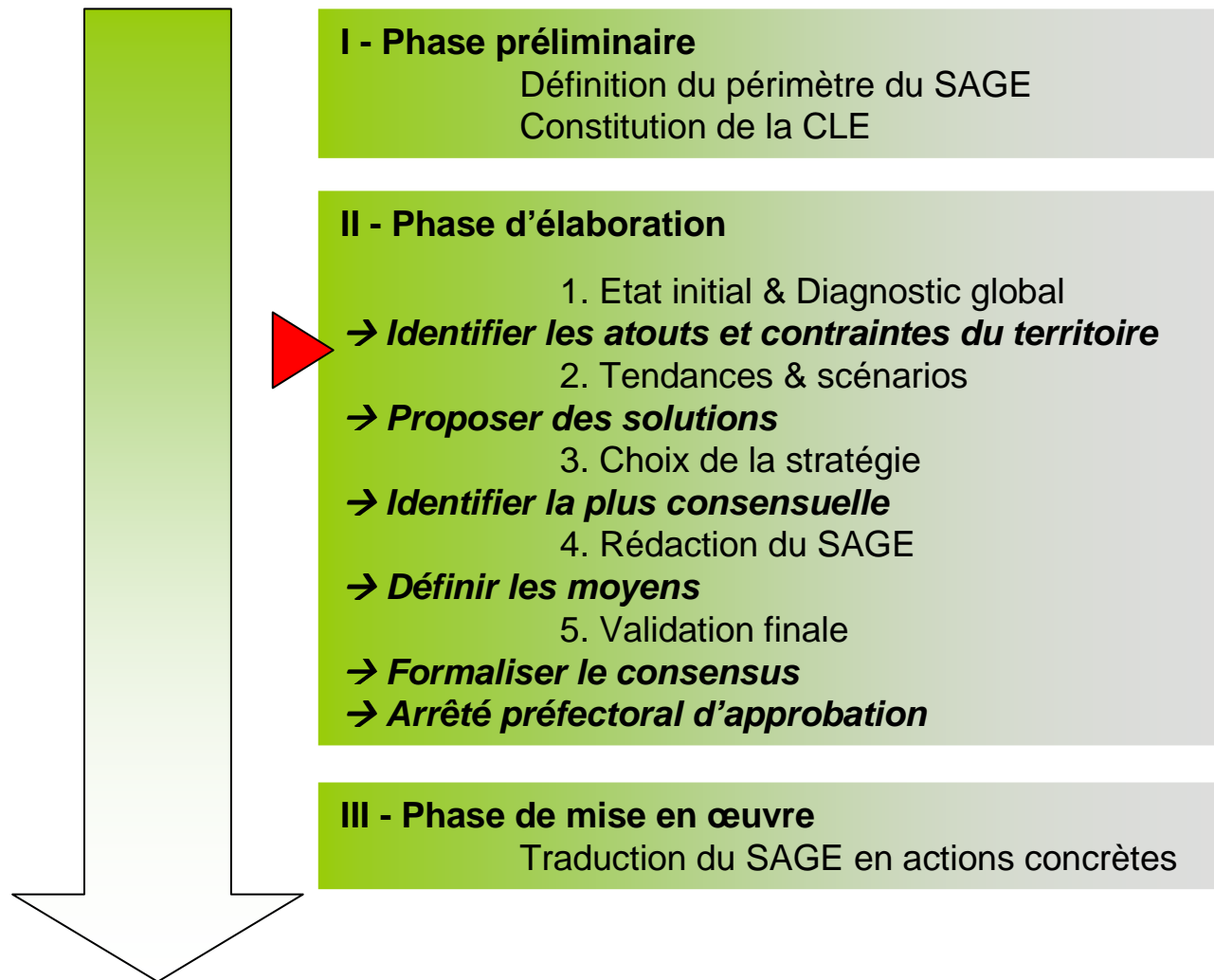
Validation des enjeux proposés durant les 1ères réunions des commissions

Enjeux RESSOURCE QUANTITATIVE

- > SÉCURISATION de l'alimentation en eau potable et conciliation des différents usages de l'eau
- > VALORISATION des ressources actuellement mobilisées et des pratiques économes en eau et mobilisation de nouvelles ressources
- > ADÉQUATION DURABLE entre besoins et ressources



La suite...

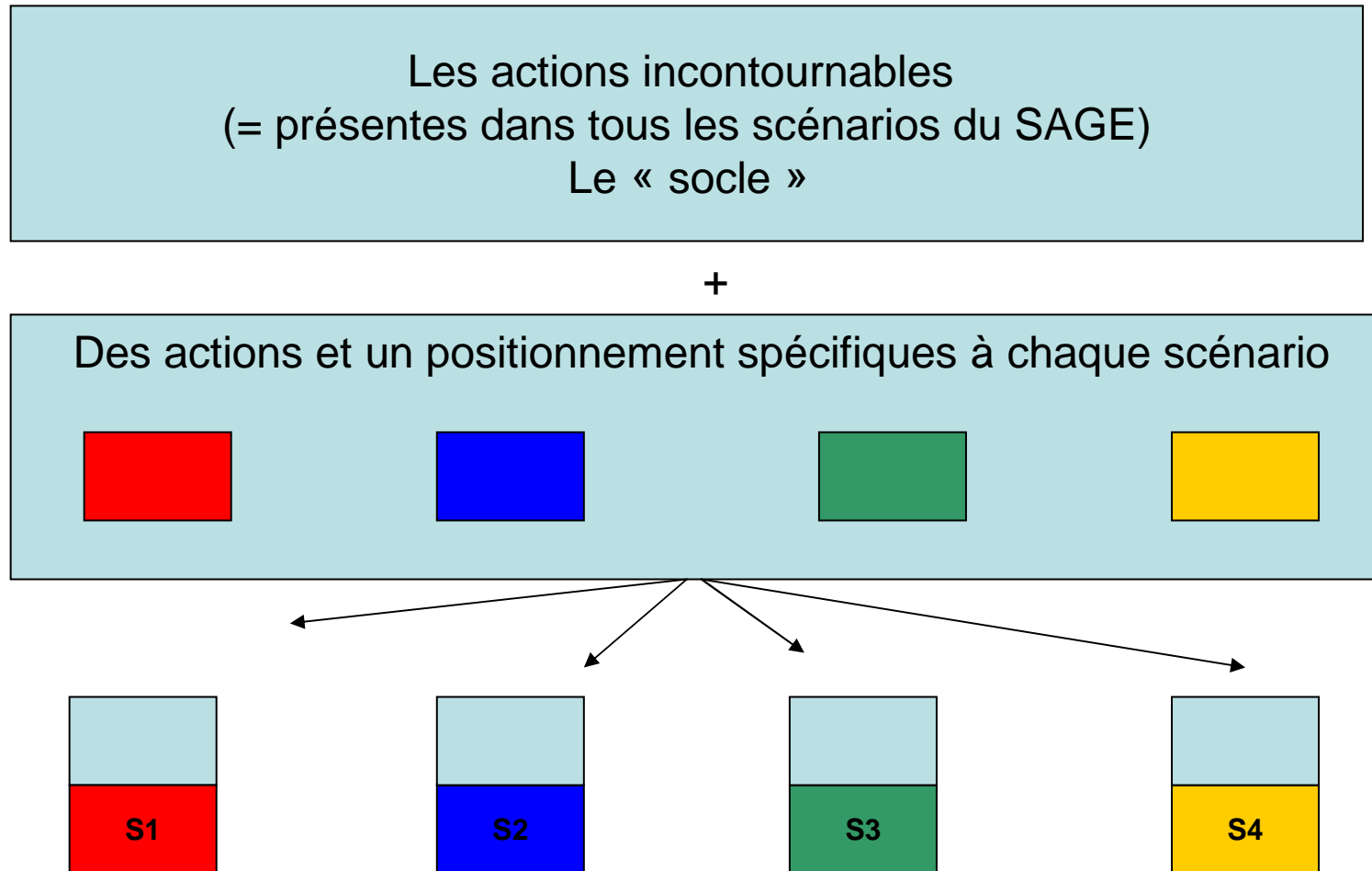


Etude complémentaire à l'état des lieux du SAGE Diagnostic socio-économique, tendances et scénarios

Différentes phases devant permettre de construire la stratégie :

1. Diagnostic socio-éco : Compléter sur le volet socio-économique le diagnostic du SAGE et apporter aux membres de la CLE une vision claire et objective de la situation sur le bassin versant.
Le « décor » : quelles tendances lourdes ? Quelles dimensions d'incertitudes ?
2. Tendances : Répondre à la question « que se passe t-il à terme si on ne fait rien ? »
Quelles conséquences pour l'eau d'une évolution « tendancielle » du territoire, sans modifier la gestion actuelle et donc sans SAGE ?
3. Scénarios : Définir des **moyens différents d'atteindre des objectifs similaires (arrêtés par la CLE). Les différents scénarios devront être réalisables** au vu des préconisations techniques, mais aussi du contexte local (social, culturel, économique, etc.) et au vu des capacités financières du territoire.
Pour chaque thématique: quel champ des possibles? Sur quoi a-t-on prise? Globalement : quels sont les choix qui se posent ?
4. Stratégie du SAGE : Au regard des différentes propositions de scénarios, la CLE sera en mesure d'évaluer la solution/le scénario le plus rationnel et pourra valider sa stratégie.
Quelle stratégie d'ensemble plausible et défendable ?

De quoi est faite une stratégie de SAGE ?



Commission
thématique n°1
du
SAGE Allan
01/10/13

- Retour sur la
CLE de juillet
- Retour sur
l'étude EVP
Savoireuse
- Déclinaison des
enjeux en
objectifs
- Hiérarchisation
des objectifs
- Questions
diverses



Retour sur l'étude Détermination des volumes prélevables du sous-bassin de la Savoireuse

Détermination des volumes prélevables du sous-bassin de la Savoureuse
(maîtrise d'ouvrage Agence de l'eau)

Comité de pilotage de l'étude élargi à la commission thématique du SAGE (réunions du 4 mars et du 7 juin 2013)

Documents finaux disponibles (CD et note de synthèse)

Conclusions

Les volumes prélevables à répartir entre les différents usages s'est révélée non fonctionnelle.

L'amélioration de l'état de la Savoureuse est par contre possible.



Elaboration de 5 axes de travail :

Elaborées en concertation avec les différents préleveurs ou leurs représentants, ces propositions se veulent **fonctionnelles**.

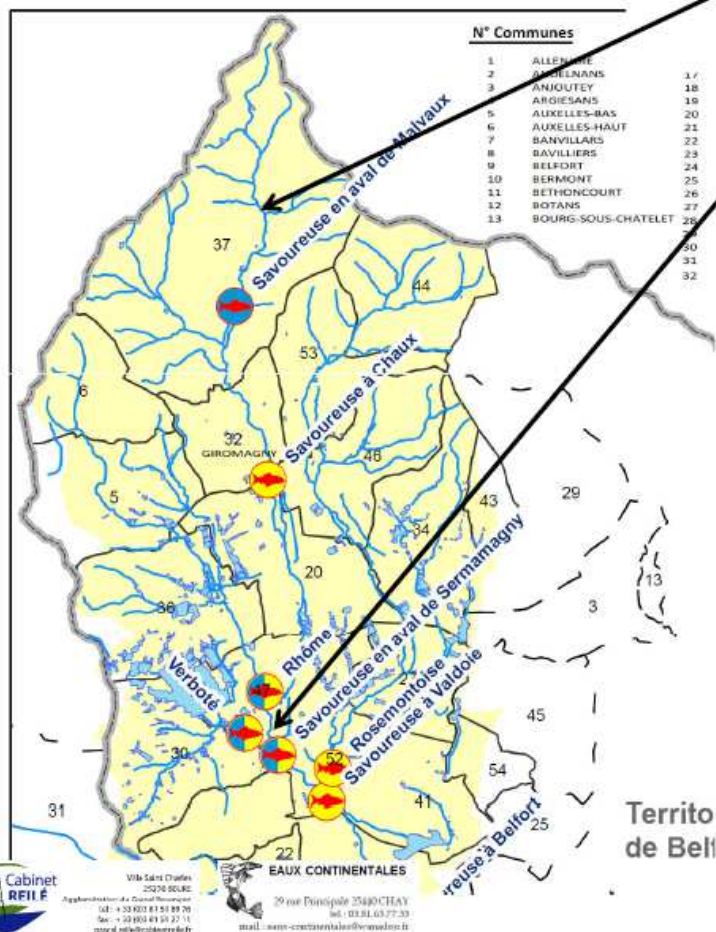
Pour améliorer sensiblement l'état de la Savoureuse, les mesures retenues devront faire appel à la **solidarité** entre les différents usages de l'eau dans la vallée de la Savoureuse.

A défaut de permettre le respect des débits biologiques dans tous les cours d'eau, les propositions avancées **évitent d'aggraver les déficits aval**s.

Retour sur l'étude EVP Savoureuse



VALLÉE DE LA SAVOIREUSE RÉPARTITION DES VOLUMES PRÉLEVABLES



5 AXES DE TRAVAIL POUR RÉSORBER LES DÉFICITS QUANTITATIFS

MESURES PONCTUELLES

Compensation du prélèvement au champ captant de Malvaux

- Maintien d'un écoulement minimum de 17.5 L/s en aval du champ captant

Etude de la nappe à sur le champ captant de Sermamagny

- Optimiser la répartition des prélèvements pour en diminuer l'impact sur la Savoieuse

ACTIONS A MENER SUR L'ENSEMBLE DE LA VALLEE

- **La restauration physique des linéaires de la Savoieuse**
 - Améliorer la situation quantitative dans les cours d'eau à débit constant.
- **Amélioration des échanges entre les plans d'eau et les cours d'eau**
 - Déconnexion en étiage des plans d'eau qui sont en relation avec les cours d'eau.
 - Utilisation de la vidange annuelle du Malsaucy pour le soutien d'étiage
- **Autres actions**
 - Concernent l'urbanisme, la préservation des zones humides, les ouvrages transversaux ...

Retour sur l'étude EVP Savoureuse



Ces 5 axes de travail sont des objectifs à reprendre dans le cadre du SAGE Allan mais **qui ne concernent que le sous-bassin de la Savoureuse et ne répondent pas aux 3 enjeux identifiés.**

Enjeux (cf réunion n°1)	Objectifs pour le sous-bassin de la Savoureuse
SÉCURISATION de l'alimentation en eau potable et conciliation des différents usages de l'eau	<u>Des pistes à creuser...</u> Coordination entre la CAB et le syndicat de Giromagny Diminution des prélèvements AEP sur le sous-bassin
VALORISATION des ressources actuellement mobilisées et des pratiques économes en eau et mobilisation de nouvelles ressources	1. Compensation du prélèvement au champ captant de Malvaux 2. Etude de la nappe sur le champ captant de Sermamagny 5. Autres actions de préservation de la ressource ou d'augmentation des débits d'étiage <u>D'autres pistes à creuser...</u> Recherche de nouvelles sources d'approvisionnement AEP pour compenser la diminution des prélèvements sur la Savoureuse
ADÉQUATION DURABLE entre besoins et ressources	3. Restauration physique des linéaires de la Savoureuse 4. Amélioration des échanges entre les plans d'eau et les cours d'eau

Commission
thématique n°1
du
SAGE Allan
01/10/13

- Retour sur la
CLE de juillet
- Retour sur
l'étude EVP
Savoireuse
- Déclinaison des
enjeux en
objectifs
- Hiérarchisation
des objectifs
- Questions
diverses



Déclinaison des enjeux en objectifs

Un exemple extrait du SAGE Loire en Rhône-Alpes (validé en 2012)

Enjeu majeur (= stratégie du SAGE) : Economie et partage de la ressource

Enjeux : 1. Economiser la ressource en eau
2. Partager la ressource entre les milieux naturels et les usages

Objectifs (qui sont devenus des dispositions ou des règles du SAGE):

Promouvoir les économies d'eau

Réduire les pertes sur les réseaux de distribution

Améliorer le rendement du canal du Forez

Promouvoir des cultures moins consommatrices en eau

Analyser l'adéquation « besoin/ressource » en eau

Conditions de prélèvements et de nouvelle importation en eau potable

Gérer les sécheresses

Réaliser des schémas stratégiques d'AEP à l'échelle des SCOT

Chacun des objectifs est, dans les dispositions ou les règles, détaillés en mesures concrètes (qui peuvent être suivies et évaluées), avec des maîtres d'ouvrage potentiels, un calendrier de mise en œuvre et un chiffrage.

Pour le SAGE Allan, cela donne :

Enjeu majeur : Ressource quantitative

Enjeux :

1. SÉCURISATION de l'alimentation en eau potable et conciliation des différents usages de l'eau
2. VALORISATION des ressources actuellement mobilisées et des pratiques économes en eau et mobilisation de nouvelles ressources
3. ADÉQUATION DURABLE entre besoins et ressources

Objectifs :

- Reprise des 5 axes de travail de l'étude EVP pour le sous-bassin de la Savoureuse -> 5 objectifs
- **Autres objectifs à déterminer ensemble aujourd'hui...**

Des exemples :

- *Préserver le bon fonctionnement des milieux superficiels et souterrains*
- *Mobiliser une (ou plusieurs) ressource(s) de substitution*

LE RÔLE DU SAGE

- Des objectifs de quantité pour une meilleure gestion de la ressource seront pris en compte dans le PAGD et le règlement des SAGE. Ce volet constituera le plan de gestion quantitative de la ressource en eau (PGRE) sur la Savoireuse, identifiée en déséquilibre dans le SDAGE.
- Concernant la gestion de la sécheresse, le SDAGE demande la définition de seuils de gravité, avec des objectifs et des règles associés. Des modalités de gestion de crise devront en particulier être définies pour la Savoireuse.
- Enfin, concernant la maîtrise des impacts cumulés des prélèvements, le SDAGE prône la mise en œuvre d'une politique dans les SCOT et les PLU qui devront s'appuyer sur une analyse adéquation besoin-ressource et des impacts sur les milieux.

Les objectifs imposés par le SDAGE

Mettre en place un plan de gestion quantitative de la ressource en eau (PGRE) sur la Savoireuse

Gérer les sécheresses (définition de seuils de gravité avec objectifs et règles associés, gestion de crise) -> **règlement du SAGE**

Maîtriser les prélèvements à travers des analyses adéquation besoin-ressource et impacts dans les documents d'urbanisme

LES PISTES D'OBJECTIFS

(pour la suite de l'élaboration du SAGE)

- Préserver le bon fonctionnement des milieux superficiels et souterrains
- Développer les connaissances socio-économiques au regard des usages de l'eau
- Mobiliser une (ou plusieurs) ressource(s) de substitution
- Valoriser la gestion des ressources d'eau potable actuellement mobilisées : améliorer les rendements des réseaux de distribution, améliorer les modalités d'exploitation des zones de captage...
- Développer les technologies économes en eau : recyclage, gestion du ruissellement et réserve d'eaux pluviales, infiltration des eaux pluviales...
- Respecter les débits et conditions des cours d'eau favorables à la vie biologique en période d'étiage et de sécheresse
- Garantir et développer les usages de l'eau (industriels, agricoles, récréatifs : baignades aménagées, bases de loisirs nautiques...) de façon durable
- Anticiper la gestion de la ressource en eau en cas de crise (ex: sécheresses, pollutions)

(Tirés des échanges lors de la 1^{ère} réunion de la commission et des retours a posteriori)



Déclinaison des enjeux en objectifs

Enjeux	Objectifs
SÉCURISATION de l'alimentation en eau potable et conciliation des différents usages de l'eau.	
VALORISATION des ressources actuellement mobilisées et des pratiques économes en eau et mobilisation de nouvelles ressources.	
ADÉQUATION DURABLE entre besoins et ressources	

Commission
thématique n°1
du
SAGE Allan
01/10/13

- Retour sur la
CLE de juillet
- Retour sur
l'étude EVP
Savoireuse
- Déclinaison des
enjeux en
objectifs
- Hiérarchisation
des objectifs
- Questions
diverses



Hiérarchisation des objectifs

Hiérarchisation des objectifs



Commission
thématique n°1
du
SAGE Allan
01/10/13

- Retour sur la
CLE de juillet
- Retour sur
l'étude EVP
Savoireuse
- Déclinaison des
enjeux en
objectifs
- Hiérarchisation
des objectifs
- Questions
diverses



Questions diverses

Merci pour votre attention



CONTACT

Claire CROCHET-DAMAIS et Marie-Laure BERTHOMMÉ
Animatrices SAGE Allan
EPTB Saône et Doubs

Adresse postale : 220 rue du Km 400 71000 MACON

Adresse physique : 39 Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT

Tél. 03 84 90 93 29 / 03 84 90 93 56 / 07 77 84 00 90

claire.crochet-damais@eptb-saone-doubs.fr

marie-laure.berthomme@eptb-saone-doubs.fr

sage.allan@eptb-saone-doubs.fr